

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 26 mars 2012

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 130 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Zaven ALEXANIAN - Michel AMBROSINO - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-luc BENNAHMIA - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Gérard BISMUTH - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Roland BLUM - Sylvia BONIFAY - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Jean BRUNEL - Vincent BURRONI - Xavier CACHARD - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - André ESSAYAN - Jean-Pierre FOUQUET - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Didier GARNIER - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Gérard GUISSANI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Michel LO IACONO - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Bernard MOREL - Jean-Louis MOULINS - Renaud MUSELIER - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gerard PEPE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Pierre REPIQUET - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Philippe SAN MARCO - Gérard SBRAGIA - Pierre SEMERIVA - Daniel SIMONPIERI - Paul SORGE - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Francis ALLOUCH représenté par Jacqueline DURANDO - Jean-Louis BONAN représenté par Marie-Thérèse CARDONA - Joëlle BOULAY représentée par Sylvie NESPOULOUS - Alain CROCE représenté par Marc POGGIALE - Eric DI MECO représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Eric DIARD représenté par Robert HABRANT - Mireille FOURNERON représentée par Jean-Paul ULIVIERI - Samia GHALI représentée par Eric LE DISSES - Martine GOELZER représentée par Guy PONTOUS - Vincent GOMEZ représenté par Antoine LORENZI - Gérard GRAUGNARD représenté par Lucien MERLENGHI - Laurence JOUANDON représentée par Corinne LEGAL - Mourad KAHOUK représenté par Arlette SALVO - René MALLEVILLE représenté par Clément YANA - Myriam MALLIA représentée par Michelle GUEYDAN - Jean-Paul MARIA-FABRI représenté par Henri MATTEI - Martine MATTEI représentée par Pascal GILLET - André MOLINO représenté par Georges ROSSO - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Frédéric OUNANIAN représenté par Michel ILLAC - Gilles PAGLIUCA représenté par Jean-Marc BENZI - Roland POVINELLI représenté par Gérard BISMUTH - André VARESE représenté par Marie-Madeleine PANCHETTI - Karim ZERIBI représenté par Pierre SEMERIVA.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Valérie BOYER - Jean-Claude GAUDIN - Christel SIMONETTI-ACHARD.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DDIP 004-281/12/CC

■ Participation de Marseille Provence Métropole à la 2ème Edition des Rendez-vous de l'Innovation et de l'Entreprise en PACA.

DPEATSV 12/7877/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Dans le cadre de sa stratégie de développement économique basée sur l'économie de la connaissance, Marseille Provence Métropole soutient :

- le développement de sites privilégiés comme le Technopôle Marseille Provence à Château-Gombert ou le Parc Scientifique et Technologique de Marseille Luminy où se concentrent la recherche, l'enseignement supérieur et des entreprises de technologies.
Ce soutien est renforcé par l'implication de Marseille Provence Métropole à hauteur de 165 millions d'euros dans le plan Campus pour développer une desserte de Luminy et de Château-Gombert par Bus à Haut Niveau de Service (BHNS),
- le soutien à la création et à l'accompagnement des entreprises innovantes au travers de l'incubateur Impulse et des pépinières d'entreprises : Marseille Innovation et l'Association Grand Luminy,
- le développement de projets immobiliers structurants sur ces sites, portés par Marseille Provence Métropole, pour l'accueil d'entreprises de technologie :
 - o l'Hôtel Technoptic dédié au secteur de l'optique-photonique pour le Technopôle de Château-Gombert.
 - o Luminy Biotech dédié aux secteurs santé et biotechnologies pour le Technopôle de Marseille Luminy.
 - o Un village d'entreprises sur le parc d'activité des Florides à Marignane dédié à l'aéronautique et labellisé par le pôle de compétitivité Pégase.
- le soutien au développement PRIDES soutenus dans le cadre du SRDE (Schéma Régional de Développement Economique), également pôles de compétitivité et des projets de R & D qui en sont issus par un abondement au Fonds Unique Interministériel.

Dans le cadre de cette compétence, en 2010, Marseille Provence Métropole a participé activement à la création du 1^{er} Rendez-vous de l'Innovation et de l'Entreprise en PACA.

Cet évènement a accueilli près de 250 personnes, (entreprises, pôles de compétitivité, pépinières, incubateurs, structures de financement de l'innovation, acteurs publics...).

A cette occasion, MPM a remis le « Coup de Cœur de l'Innovation Marseille Provence Métropole » à la société Provepharm, évènement qui a été un temps fort de la journée.

Au regard de l'intérêt de cet évènement pour l'ensemble des acteurs de l'innovation, le 2^{ème} Rendez-vous de l'Innovation et de l'Entreprise en PACA est programmé pour juin 2012 à Marseille.

Les principaux objectifs de la manifestation sont :

- Valoriser « l'écosystème de l'innovation régional » et tisser des liens entre les acteurs de l'innovation et les entreprises régionales, notamment les PME et les TPE.
- Participer à développer une dynamique « inter-filière » entre les acteurs des différents pôles et l'ensemble du tissu économique.
- Promouvoir l'image de territoires innovants qui parient sur l'économie de la connaissance.

Signé le 26 Mars 2012
Reçu au Contrôle de légalité le 28 mars 2012

- Mobiliser tous les acteurs de l'innovation du territoire régional.

Les cibles de cet évènement sont :

- Les PME et TPE régionales invitées à découvrir l'évolution de leurs marchés, les potentialités de business générées par l'innovation technologique et les technologies auxquelles elles peuvent accéder. Elles découvriront également les ressources qui sont mises à leur disposition pour les accompagner dans l'innovation.
- Les entreprises présentes dans les pôles d'innovation invitées à rencontrer les entreprises d'autres pôles et d'autres filières.

Les acteurs concernés par l'évènement sont :

- Les acteurs de l'innovation :
 - o Les pôles de compétitivité régionaux, les PRIDES, notamment au travers des entreprises qui les composent. Les autres acteurs évoluant dans l'interface recherche/entreprises (Institut Carnot, structure de valorisation des Universités, etc...).
- Les accompagnateurs de l'innovation :
 - o Les collectivités locales qui soutiennent les acteurs de l'innovation et favorisent les rapprochements avec le tissu économique : Région Paca, Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, Conseil Général 13, CCIMP, Méditerranée Technologies, Réseau Entreprise Europe Network...
 - o Les services de l'Etat : Caisse des Dépôts, DIRECCTE, OSEO.

Dans ce contexte et au regard de sa compétence, Marseille Provence Métropole se positionne comme le partenaire principal de cet évènement. En effet, c'est l'occasion pour Marseille Provence Métropole de réaffirmer son rôle de territoire innovant qui parie sur l'économie de la connaissance et la valorisation de l'action de l'ensemble des acteurs de l'innovation.

L'implication de Marseille Provence Métropole se traduira par :

- un accompagnement à la conception et l'organisation de l'évènement,
- le positionnement du logo de Marseille Provence Métropole sur l'ensemble des outils de communication de l'évènement (site internet, flyer, plan média),
- la présence sur un stand de 12 m² lors de l'évènement pour la convention d'affaires,
- la participation du Président ou son représentant à la conférence de presse relative à l'évènement,
- un temps fort organisé par Marseille Provence Métropole pour la remise du « Coup de Cœur de l'innovation par MPM, prix qui récompensera une innovation technologique d'une entreprise du territoire métropolitain.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt pour Marseille Provence Métropole de participer à la 2^{ème} édition des « Rendez-vous de l'Innovation et de l'Entreprise en PACA »,
- La cohérence de cette action avec la stratégie de développement économique « Marseille Provence Métropole Euro-méditerranéenne des échanges et de la connaissance ».

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est approuvée la participation de Marseille Provence Métropole au 2^{ème} Rendez-vous de l'Innovation et de l'Entreprise en Paca pour un montant de 40 000 euros TTC à la société Armoni Conseil, organisateur du salon.

Article 2 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2012 de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole – Sous-politique A 710 - Nature 6233 « Foires et Manifestations » - Fonction 90.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué aux Technopoles
Et Agglomération numérique, Université, Recherche

Jérôme ORGEAS

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Développement durable – Innovations –
Prospective

Eric DIARD

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI